

REPÈRES 2023

ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES COMPTES
DE L'INSTITUT PASTEUR

L'INSTITUT PASTEUR AUJOURD'HUI



Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les 60 cours proposés par son Centre d'enseignement sont suivis chaque année par plus de 1 200 étudiants, doctorants et professionnels issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 600 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

Les actions de santé publique

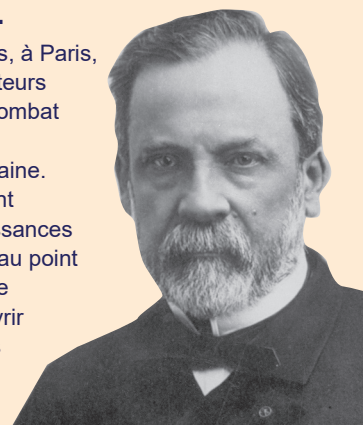
Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Le développement des applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.

Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation de recherche biomédicale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 900 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.



3 032

collaborateurs
au 31/12/2023

510

salariés d'autres
organismes de recherche

2 449

salariés de
l'Institut Pasteur

64

stagiaires-élèves

86

nationalités
sur le campus

13

départements
de recherche⁽²⁾

142

entités
de recherche

59%

de femmes⁽¹⁾

41%

d'hommes⁽¹⁾

42 ans

Âge moyen

(1) Parmi les salariés. (2) En comptant l'Institut de l'Audition - Centre de l'Institut Pasteur

Réseau international

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, les missions sociales de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Pasteur Network (anciennement Réseau International des Instituts Pasteur), composé de plus de 30 membres, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Financement

Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme : contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

379,6 M€

RESSOURCES 2023

Les ressources de l'Institut Pasteur – 379,6 M€ en 2023 – reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public (mécénat, dons et legs collectés directement et revenu du patrimoine financier et immobilier issu de la générosité publique), les activités propres et la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires. La Générosité du Public joue un rôle essentiel dans le financement de ses recherches puisque les legs, donations, assurances-vie et dons assurent plus d'un tiers des ressources de la fondation, ce qui est considérable.

L'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; sa bonne gestion garantit la capacité de l'Institut Pasteur à réaliser ses missions sociales sur le long terme. Dans ce cadre, les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont vocation non seulement à couvrir les dépenses engagées pour la réalisation de ses missions sociales, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut, mais aussi à abonder ses fonds propres, lui permettant de financer ses futurs projets d'investissement et les programmes de recherche réalisés sur plusieurs années.

Les ressources collectées auprès du public

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur s'élève à **111,9 M€** en 2023, stable par rapport aux années ayant suivi la forte contribution de 2020, en raison de la crise sanitaire. Au-delà des missions sociales, la générosité publique collectée a financé les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut Pasteur. (voir page 6)

Pour **100€** collectés

75€

Réalisation des missions sociales (recherche, santé publique, enseignement)

14€

Frais d'appel à la générosité du public (y compris les frais de gestion des biens légués)

11€

Charges de fonctionnement

ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques soumises au conseil d'administration. Il est appuyé par le conseil scientifique et le comité de direction pour en assurer la bonne exécution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

L'ESSENTIEL DES COMPTES 2023 : ORIGINES ET EMPLOIS DES RESSOURCES

Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service de quatre missions sociales profondément ancrées dans une perspective de long terme : contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

CROD : produits par origine (en M€)	2023	2022
1. Produits liés à la Générosité du Public	111,9	112,5
Dont dons, legs, mécénat	93,9	89,9
2. Produits non liés à la Générosité du Public	103,7	100
Dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	0,0	0,0
3. Subventions et autres concours publics	122,6	115,4
4. Reprises sur provisions et dépréciations	13,7	18,9
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	21,7	21,2
TOTAL	373,6	367,9

CROD : charges par destination (en M€)	2023	2022
1. Missions sociales	275,7	264,2
2. Frais de recherche de fonds	19,3	19,1
3. Frais de fonctionnement	54,2	52,2
4. Dotations aux provisions et dépréciations	11,0	14,7
5. Impôt sur les bénéfices	0,0	0,0
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	19,4	19,3
TOTAL	379,6	364,4
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)	-6,1	-1,5

Les Produits par origine

1. Produits liés à la Générosité du Public

Les ressources liées à la Générosité du Public s'établissent à **111,9 M€ (soit 30%)**. Elles sont constituées des legs, des donations et assurances-vie, de dons manuels, du mécénat et d'autres produits liés à la Générosité du Public.

2. Produits non liés à la Générosité du Public

Les autres ressources non liées à la Générosité du Public s'élèvent quant à elles à **103,7 M€ (soit 28%)**. Elles sont composées d'une part, des contributions financières privées pour **28,0 M€** et d'autre part, des autres produits non liés à la Générosité du Public pour **75,8 M€**, dont les redevances industrielles (20,0 M€), les produits du patrimoine non issus de la Générosité du Public (31,1 M€) et les autres ressources propres (24,7 M€).

3. Subventions publiques et autres concours publics

3.1 Subventions publiques nationales

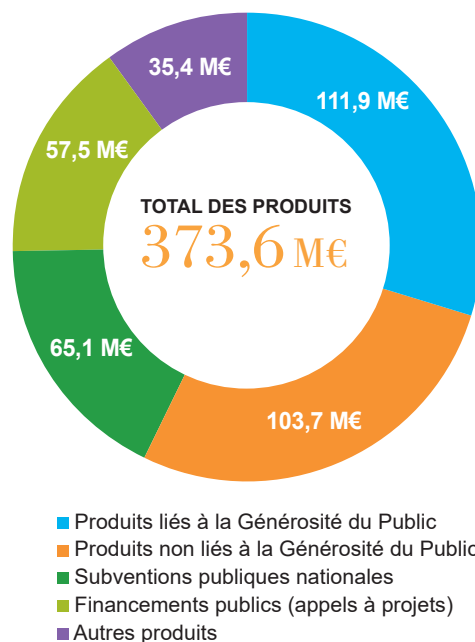
Elles s'élèvent à **65,1 M€ (soit 17%)** et représentent **53%** du poste.

3.2 Financements publics (appel à projets)

Ils sont évalués à **57,5 M€ (soit 15%)** et sont contributeurs de la croissance du poste depuis 2 ans. Ils correspondent à **47%** de ce dernier.

4. Autres produits

Les autres produits à **35,4 M€ (soit 10%)** sont composés majoritairement de l'utilisation des fonds dédiés constitués antérieurement à hauteur de **21,7 M€** et des reprises de provisions et dépréciations pour **13,7 M€ (soit 39%)**.



Les Charges par destination

Sur un total de **379,6 M€** l'Institut Pasteur en a affecté **275,7 M€** pour ses dépenses liées aux missions sociales, soit **73%**. Ce qui lui permet de réaliser ses principales missions, qui consistent à développer des programmes de recherche, contribuer à l'amélioration de la santé des populations, enseigner et valoriser son patrimoine scientifique.

1. Missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales s'élèvent à **275,7 M€** et sont en **progression** de **+11,5 M€ (soit +4%)** par rapport à 2022, avec cependant des évolutions contrastées :

- en nette augmentation sur le périmètre national pour +14,5 M€, dont la Recherche (+9,2 M€), les Actions de Santé publique (+3,3 M€), l'Enseignement (+0,8 M€) et le Développement des Applications de la Recherche (+1,6 M€). Mais en diminution sur les versements à un organisme agissant en France (-0,4 M€).
- en décroissance sur les actions réalisées à l'étranger pour -3,0 M€.

2. Frais de recherche de fonds

Ces frais sont principalement dédiés à la recherche de ressources liées à la Générosité du Public. Ils s'élèvent à **19,3 M€ (soit 5%)** dont **15,2 M€** pour les frais d'appel à la Générosité du Public correspondant aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement).

3. Frais de fonctionnement

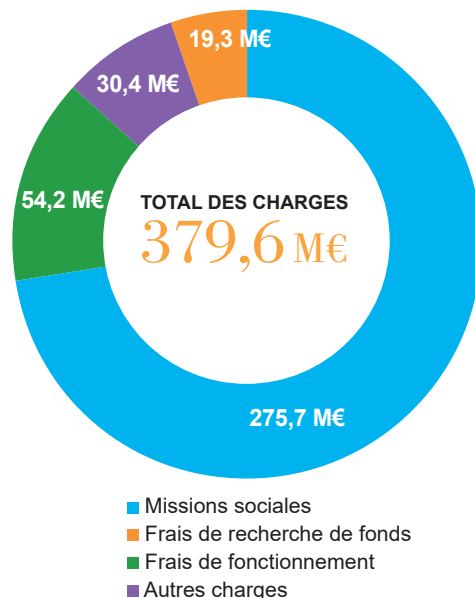
Les frais de fonctionnement s'élèvent à **54,2 M€ (soit 14%)**.

Ils sont relatifs aux dépenses nécessaires à la bonne gestion de l'institut :

- gouvernance et fonctions support: direction générale, communication, finances, juridique, informatique de gestion, responsabilité sociétale environnementale;
- infrastructures scientifiques: prévention des risques, maintenance et infrastructure des bâtiments, informatique scientifique, etc.

4. Autres charges

Ces frais correspondent au report de fonds dédiés pour **19,4 M€** (et des dotations aux provisions et dépréciations pour **11,0 M€**, soit un total de **30,4 M€ (soit 8%)**.



FOCUS SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

CER : Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public (en M€)

EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICES		RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICES	
Emplois de l'exercice	2023	2022	Ressources de l'exercice	2023	2022		
1. Missions sociales	88,1	85,69	1. Ressources liées à la générosité du public	111,9	112,5		
1.1 - Réalisées en France	86,6	83,5	1.1 - Cotisations sans contrepartie	0,0	0,0		
1.2 - Réalisées à l'étranger	1,5	2,2	1.2 - Dons, legs et mécénat :	93,9	89,9		
			<i>Dons manuels</i>	24,9	23,7		
			<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	65,1	61,2		
			<i>Mécénat</i>	3,9	5		
2. Frais de recherche de fonds	15,2	16,7	1.3 - Autres ressources liées à la Générosité du Public	17,9	22,6		
2.1 - Frais d'appel à la Générosité du Public	15,2	16,7					
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	0,0	0,0					
3. Frais de fonctionnement	12,6	13,0	TOTAL DES RESSOURCES	111,9	112,5		
TOTAL DES EMPLOIS	115,9	115,4	2. Reprise sur provisions et dépréciations	0,0	0,0		
4. Dotations aux provisions et dépréciations	0,0	0,0	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	6,9	6,3		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2,9	3,4					
Excédent de la Générosité du Public de l'exercice	0,0	0,0	Déficit de la Générosité du Public de l'exercice	0,0	0,0		
TOTAL GÉNÉRAL	118,8	118,8	TOTAL GÉNÉRAL	118,8	118,8		

1. Les ressources collectées auprès du public

L'affectation de ces ressources (111,9 M€) est régie comme suit :

- Les dons et legs affectés aux missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition

des unités de recherche l'année de leur perception.

- Les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la Générosité du Public, sont allouées en priorité aux frais d'appel à la Générosité du

Public ; le solde étant réparti sur l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

2. Les emplois de l'exercice

Ils s'élèvent à **115,9 M€** et sont financés par les ressources collectées auprès du public.

SITUATION FINANCIÈRE

Modèle de bilan simplifié (en M€)

Actif (net)		EXERCICES		Passif (net)		EXERCICES	
	2023	2022		2023	2022		
I - Actif immobilisé	1 015,3	1 028,0	I - Fonds propres	909,6	919,2		
Immobilisations incorporelles	9,4	10,6	Fonds propres	820,4	820,7		
Immobilisations corporelles	402,3	394,2	Report à nouveau	61,8	63,3		
Immobilisations financières	603,7	623,2	Excédent ou déficit	-6,1	-1,5		
			Subventions d'équipement	33,4	36,7		
II - Actif circulant	351,4	297,9	II - Fonds dédiés et fonds reportés	158,1	151,5		
Dont valeurs mobilières de placement	164,4	105,5	III - Provisions pour risques et charges	45,9	47,0		
Dont disponibilités	34,4	32,1	IV - Dettes	253,1	207,9		
III - Autres	0,2	0,3	V - Autres	0,2	0,7		
TOTAL	1 366,9	1 326,3	TOTAL	1 366,9	1 326,3		

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire. La bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme. La situation du bilan en 2023 illustre bien cet engagement : un actif immobilisé important, des fonds propres conséquents et un endettement limité.

LES TEMPS FORTS DE 2023



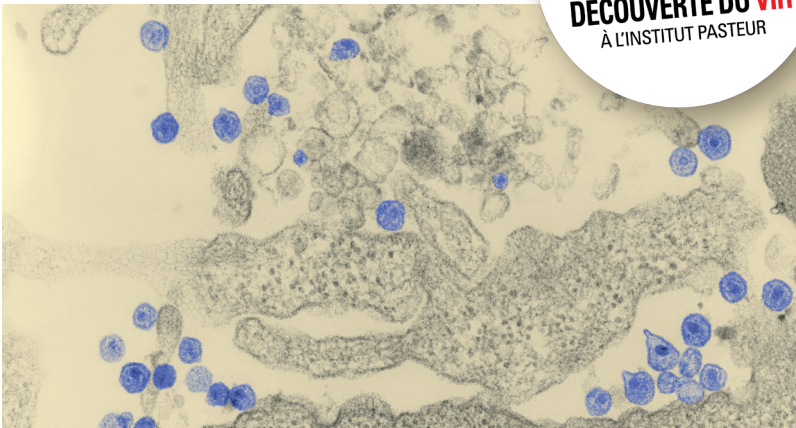
Un nouveau bâtiment pour la recherche sur l'audition

Le Centre de Recherche en Audiologie Humaine (CeRIAH) a été inauguré le 10 octobre, au sein du campus de l'Institut Pasteur. Cette plateforme d'exploration fonctionnelle du système auditif abritera le volet clinique des recherches de l'Institut de l'Audition, centre de l'Institut Pasteur.

Ainsi, le CeRIAH élabore et met en œuvre des protocoles de recherche impliquant des participants humains, en utilisant des tests audiologiques et

neurologiques comportant des risques et contraintes minimes. Dans ce cadre, les équipes du CeRIAH accueillent des volontaires, développent et fabriquent des instruments de mesure et de diagnostic, ainsi que des prototypes d'appareils auditifs, afin de mieux comprendre les troubles de l'audition et comment y remédier.

40 ans après la découverte du VIH : les nouveaux enjeux de la recherche



L'une des toutes premières photographies du virus VIH-1 (colorisé en bleu) réalisée le 4 février 1983.

Le 20 mai 1983, les scientifiques de l'Institut Pasteur, dont les futurs prix Nobel de médecine Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier, publient leur découverte d'un nouveau virus responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). La communauté internationale des scientifiques et des patients a célébré l'anniversaire de ces travaux lors d'un grand colloque, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023 à l'Institut Pasteur, dont les chercheurs concentrent aujourd'hui leurs efforts sur l'élimination des réservoirs viraux persistants. Quarante ans après la découverte du VIH, les thérapies permettent aux patients de vivre avec le virus et la recherche continue, amenant de nouvelles découvertes, de nouveaux espoirs de rémission durable, voire de guérison.

AVANCÉES DE LA RECHERCHE

Vers un vaccin contre l'asthme allergique

Dans une étude prometteuse, un nouveau candidat-vaccin a démontré sa capacité à neutraliser les messagers de l'inflammation, entraînant une réduction durable des symptômes de l'asthme allergique dans un modèle expérimental. Ces résultats ouvrent la voie à des essais cliniques contre l'asthme allergique, et offrent également des perspectives de réduction d'allergies liées à d'autres facteurs.

Le chikungunya se transmet aussi à des températures tempérées

Le moustique tigre *Aedes albopictus* est aujourd'hui présent dans 28 pays d'Europe et son expansion, tirant profit des changements environnementaux et de l'intensification des échanges, pourrait s'accompagner d'une hausse du nombre de cas autochtones de chikungunya, signalés en France depuis 2010. Les chercheurs ont en effet montré que la capacité de ce moustique à transmettre le virus est équivalente à 20 °C et à 28 °C.

Le virus SARS-CoV-2 est capable d'infecter le cerveau

Pour la première fois, des chercheurs ont démontré, dans un modèle expérimental, la capacité de plusieurs variants du SARS-CoV-2 à infecter le système nerveux central. Leurs travaux montrent également comment les virus se déplacent entre les neurones humains *in vitro*.

Un important rebond « post-Covid » de la méningite à méningocoques

Grâce aux échantillons du Centre National de Référence des méningocoques hébergé à l'Institut Pasteur, les chercheurs ont mis en évidence un rebond sans précédent des méningites après l'arrêt des mesures sanitaires mises en place pendant l'épidémie de Covid-19. Ces résultats devraient aider à adapter la stratégie vaccinale contre cette maladie mortelle.

Mise en évidence d'un nouveau mécanisme de destruction des cellules cancéreuses

En étudiant le fonctionnement des immunothérapies par cellules CAR-T contre les cancers du sang, des chercheurs ont découvert la capacité de certaines cellules immunitaires à neutraliser des cellules tumorales à distance, induisant une meilleure réponse au traitement.



DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Les comptes 2023 de l'Institut Pasteur ont été approuvés respectivement par les instances de gouvernance et par les commissaires aux comptes. L'ensemble des états financiers peut être consulté sur le site pasteur.fr, rubrique « Gouvernance ».

Agrément du Don en Confiance

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Don en Confiance concernent la gouvernance, la gestion et la communication.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de près de 100 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en Confiance.



www.donenconfiance.org

Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2023, qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur détient la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR depuis 2011, ce qui illustre l'attention portée à la qualité de nos process.



Institut Pasteur

25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr ou les demander auprès de notre service Donateurs : **Tél. 01 40 61 33 33** dons@pasteur.fr



Rapport annuel 2023



Les comptes 2023



La lettre de l'Institut Pasteur